

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque RENAULT	Type 17 TL - R 1312	Fiche d'homologation n° CH 0676 23
--	-------------------	------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "RENAULT 17 TL" à droite sur l'aile avant et sur couvercle du coffre.
"R 1312" sur partie supérieure du logement de suspension à droite et sur plaque du constructeur, à droite sur face intérieure de l'aile.

Numéro du châssis frappé sur partie supérieure du logement de suspension à droite.
Signe d'identification du moteur frappé à gauche, à l'arrière sur bloc-moteur au-dessus du démarreur.
Constructeur RENAULT, Boulogne-Billancourt(F) Importateur RENAULT (SUISSE) SA., Regensdorf / ZH

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant
Direction gauche ou droite Assistance -
Frein de service hydr. 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne *)
Frein auxiliaire) méc., exp. interne Ralentisseur -
Frein stationn.) sur roues AR Frein pr. rem. -
Transmission méc. ou automatique +) Nombre vit. 4 ou 3
Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 163 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
Marque RENAULT Carbur. B
Type 807 - 1. +)
Position avant Nombre cyl. 4
Alésage 77 Course 84
Cylindr. 1565 cm³ CV-Impot 7,96
CV-puiss. 90 DIN à 5500 t/m
Refroidissement eau
Bruit 81 dB (A) à 5500 t/m
Amortissement bruit 2 pots +)

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 2
Toit ouvert -
Nombre de places : Total 4 ; AV 2 ; milieu - ; AR 2 ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	
	AV	AR
Diam. braquage	G 10,6	DR 10,1
Empattement	2440 / (/ /)	
	Dimensions ext.	Dimensions int.
Longueur	4255	
Largeur	1630	
Hauteur	1330	
Porte à faux	AV 910	
	AR 905	
	lat. -	

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	630		410	1040
	100		180	280
Poids total	730		590	1320
Garantie fabr.	-		-	1360
Dimens. pneus	155 SR 13		155 SR 13	
Charge p. essieu	740 (1,9)		740 (1,9)	
Poids max. admissible	de l'ensemble 1785 kg			Un tel ensemble démarre dans une rampe de 15 % selon garantie

EQUIPEMENT Equipement électrique 12 V
 Feux de route 4/HR (E) Avertisseur optique oui
 Feux de croisement 2/HG extér. (E) Feux de position 2/A (E)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électrique (2-tons) Niv. sonore 99 dB/A)
 Essuie-glace 2/électriques (2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/R - S1 (E) Catadioptrés 2/I (E)
 Feux stop 2/R - S1 (E) Feux de recul 2/séparés
 Eclair. plaque contr. 2/sép., au centre Plaque forme XXXX/cylindrique
 Rétroviseur 1/intér.+1/ext. à gauche Indic. vitesse km/h +
 Indic. direction clign. 4/avec témoin [compte-tours
 AV 2/1 (E) latér. - AR 2/2a (E) orange
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Antivol : verrou de direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION
 Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type RENAULT 17 TL - R 1312
 Homologation n° CH 0676 23
 Forme de la carr. Limousine
 Places ass. : Total 4 (2 avant)
 Poids à vide 1040 Carburant B
 CV 7,96
 Charge utile - Cylindrée 1287 cm³
 Poids total 1360 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = Prototypé

+) Désignation du type moteur :

807 - 10 = avec boîte mécanique et 1 pot cônica 310 x 190 x 100 x 160 x 65 mm (◇ 18)
 et 1 pot ovale 370 x 176 x 106 mm (◇ 26).

807 - 11 = avec boîte automatique et 1 pot ovale 220 x 210 x 85 mm (◇ 20) et 1 pot
 ovale 370 x 176 x 106 mm (◇ 26).

*) Frein de service : avec assistance à dépression agissant sur toutes les roues,
 avec limiteur de pression selon charge sur roues arrière.

Remplace FH CH 0676 23 du 2.-6.8.71

Amortissement du bruit

(3.1.72)

Lieu et date de l'expertise
Paris, 2.-6.8.71

La commission d'expertise

Genre du véhicule	Marque	Type	Fiche d'homologation n°
Voiture de tourisme	RENAULT	17 TL - R 1312	CH 0676 23

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Expertise de contrôle du 7.6.1973 à Paris - AS/Mi

Frein de service à 2-circ.: Lampe-témoin sur tableau à droite; par diff. de pression

Déparasitage : " D "

Mesure du CO : 3,0 %

Avertisseur sonore : MIXO, TR 89 TPAR 442-445 ou SEIMA TPAR 402-403 et 591-593

A partir du No de châssis : R 1312 - 6 454 001

Moteur dépollué selon Règlement 15 ECE. Plaquette dans compartiment moteur.